

L'Appréciation de l'équivalence lexicale en traduction

Deirdre A. Mark

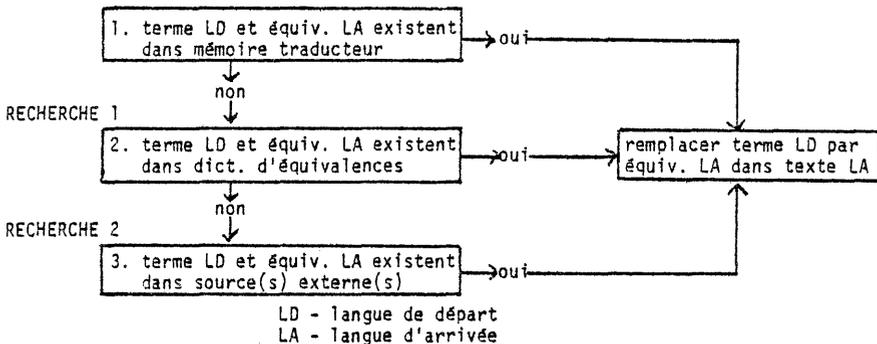
/Texte d'une communication préparée pour le séminaire de linguistique de R. Kocourek, et présentée dans le cadre des colloques des gradués le 26 mars 1982.7

Pour résumer brièvement ce dont il est question quand on parle d'équivalence, disons qu'il s'agit de la mise en oeuvre de la compétence linguistique d'un locuteur. A l'intérieur d'un système linguistique, cette opération se traduira par la synonymie, la paraphrase, éventuellement la définition. Un huis est une porte, trouver visage de bois, ça veut dire trouver porte close, une porte est une ouverture pour entrer ou sortir. L'opération est en fait double, puisqu'il s'agit et de la recherche de l'équivalence et d'un jugement porté sur elle. Quand il s'agit d'établir l'équivalence entre une unité exprimée dans une langue et une unité exprimée dans une autre langue, nous avons affaire à une opération de traduction interlinguale: porte = door, etc. Dans le premier cas, l'opération exploite une compétence linguistique unilingue, tandis que dans le second cette compétence est bilingue.

Ce terme de "compétence" est sans doute à rapprocher de la notion chomskyenne dans l'opposition performance/compétence, mais il a également l'avantage d'exprimer la notion souvent contestée de "maîtrise" de la langue, et permet la possibilité pour cette maîtrise d'être "plus ou moins grande".

Qu'il s'agisse d'équivalence à l'intérieur d'une langue ou entre deux langues, et pour ma part je ne vois pas de différence, l'opération peut passer par trois étapes successives, illustrées ci-dessous:

Fig. 1. RECHERCHE DE L'EQUIVALENCE

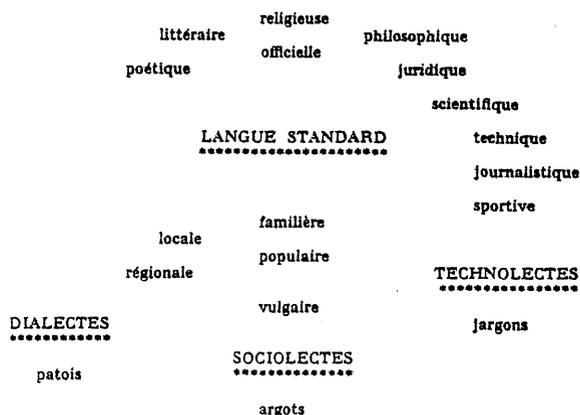


Primo, le terme en langue de départ et son équivalent en langue d'arrivée sont déjà appris et donc connus, et il suffit de les retrouver dans sa mémoire. Secundo, l'équivalent n'est pas connu (toujours en parlant du locuteur), et il faut donc entamer la première étape de recherche, qui est de regarder dans un dictionnaire d'équivalences, soit donc bilingue. Si le terme de départ est inconnu, ou le résultat obtenu dans cette étape de recherche est insatisfaisant ou nul, la troisième étape consistera à employer toutes les autres possibilités de recherche: consultation d'encyclopédies, d'ouvrages de référence, de documents se rapportant au domaine si l'on a réussi à l'établir, appel aux spécialistes, déduction et recours au système D... A noter que l'opération sera la même qu'il s'agisse d'établir ou de juger de l'équivalence. Dans le schéma, le terme "source(s) externe(s)" englobe toutes les démarches de recherche étendue que nous venons de nommer.

Quand nous parlons de la compétence d'un locuteur, nous parlons évidemment de sa capacité d'exploiter le système de la langue. Il serait en fait plus juste de parler ici de systèmes (au pluriel), ou de sous-systèmes, puisqu'on parlera à la fois du lexique, de la syntaxe et de la mise en mots, qui englobe la stylistique et la signification. Dans cette discussion de l'équivalence, cependant, il sera surtout question du lexique, c'est-à-dire de termes, que ce soit des mots simples ou des syntagmes.

Il s'agit donc, grosso modo, de vocabulaire, et nous devons ici distinguer entre le vocabulaire d'une langue (le lexique) et le vocabulaire que possède un locuteur, étant bien entendu que le premier serait la somme des vocabulaires de tous les locuteurs d'une communauté linguistique au sens large. Il faut encore préciser la nature de ce vocabulaire particulier à un locuteur, qui comprendrait non seulement les termes qu'il emploie personnellement et habituellement, mais également tous ceux dont il a, pour ainsi dire, connaissance, cette connaissance pouvant être plus ou moins grande, allant de "bien connu mais non employé personnellement" à "vaguement entendu parler". Par exemple, nous pouvons connaître des termes argotiques, et non pas les employer, et reconnaître le mot "quasar" sans savoir précisément de quoi il s'agit. Cette connaissance, entre parenthèses, peut même être purement formelle, comme c'est le cas chez les cruciverbistes ou les joueurs de Scrabble (et peut-être certains poètes). Quoi qu'il en soit, le vocabulaire de chacun est une partie essentielle de son idiolecte (c'est-à-dire de sa compétence) ou, comme l'appelle Mario Wandruszka (1972:103), son polysystème, illustré ci-dessous. L'idée de polysystème nous intéresse, puisqu'elle reprend celle que nous avons mentionnée tout à l'heure de sous-systèmes de la langue.

Fig. II. SCHEMA DE L'IDIOLECTE (M. Wandruszka, 1972)



Mais la compétence n'est pas seulement la somme des connaissances que nous avons sur la langue, c'est également la clé à tout le système de la langue: c'est ce qui rend possible les trois étapes d'établissement de l'équivalence que nous avons déjà mentionnées (appel à la mémoire, première recherche et recherche étendue), et permet à un locuteur, qu'il soit unilingue ou bilingue, d'apprendre, ou apprendre à manier, des termes nouveaux de sa ou ses langues.

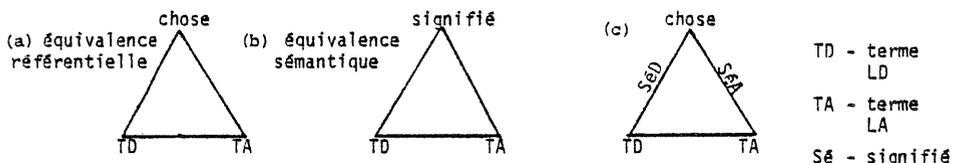
Cette possibilité est essentielle quand on considère ce qu'est la traduction. Le traducteur occupe une position plutôt ambiguë dans le processus de communication; il n'est ni le destinataire réel ni l'émetteur original. Il peut très bien ne pas posséder toutes les données de la situation de communication et, à la rigueur, ne pas savoir de prime abord de quoi il est question. Pour J.-P. Vinay (1968:729), on ne traduit pas pour comprendre, mais pour faire comprendre, bien que le traducteur ait intérêt à essayer, dans la mesure de ses capacités, de comprendre, étant bien entendu que ses connaissances techniques, par exemple, n'égaleront probablement jamais celles de l'auteur du texte ni souvent celles de ses éventuels lecteurs. Il n'y aura en outre jamais concordance parfaite entre deux ou plusieurs idiolectes.

Pour une personne bénéficiant de deux circuits, il est possible, métalinguistiquement, de fournir pour un terme de la langue de départ une définition en langue d'arrivée. Esquissons une petite théorie de l'équivalence chez le traducteur.

Même un traducteur est rarement dupe de la forme. En l'absence de rudiments de linguistique, il sent intuitivement qu'il y a quelque chose comme un signifiant et un signifié, ou tout au moins, le mot et la chose. Donc la question de l'équivalence de forme ne se pose pas. Il est aussi sensible aux cooccurrences, même s'il n'a qu'une très vague notion de ce que peut être un contexte;

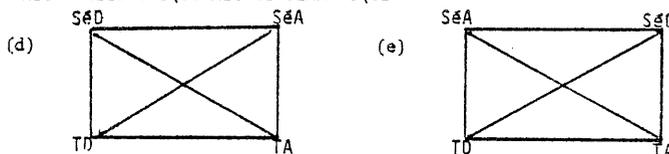
il sait par exemple que le mot protection derrière lunettes déterminera le choix d'un autre terme anglais que goggles (lunettes de protection = goggles). Donc l'équivalence lexicale ne peut être un isomorphisme (même forme); il ne pourrait être question que d'isosémantisme (même sens). On pourrait imaginer deux triangles qu'on baptiserait triangles d'équivalence (a) et (b), illustrés ci-dessous. Les deux angles de la base seront marqués dans les deux cas T (terme, c'est-à-dire signifiant). Comme le signifié est un phénomène intralinguistique, on peut même en imaginer un troisième, combinant les deux premiers (c):

Fig. III. TRIANGLES D'EQUIVALENCE



Mais on pourrait mieux représenter la recherche et l'appréciation de l'équivalence sémantique sous forme de rectangle, chaque angle supérieur étant un signifié:

Fig. IV. RECTANGLES D'EQUIVALENCE SEMANTIQUE



En traçant deux diagonales, il a l'illustration de la fonction métalinguistique d'explicitation du traducteur ou du bilingue (d). Le traducteur va d'ailleurs s'en servir pour contrôler les résultats de la recherche de l'équivalence (e). Cette substitution de signifiés est d'ailleurs d'une surprenante efficacité et fond sur des bases très solides la notion d'équivalence entre deux langues, car on peut difficilement soupçonner les lexicographes anglais de consulter leurs collègues français chaque fois qu'ils élaborent une définition. On peut même, à ce titre, comparer les phrases-exemples des acceptions d'un dictionnaire de langue à l'autre. Il s'agit là des fondements prosaïques de l'équivalence. En effet, il semble difficile à première vue d'appliquer à l'équivalence lexicale les conditions ou propriétés que lui assignent les mathématiques ou la logique mathématique (cf. ALPHA 1972). L'équivalence ou l'égalité ou l'identité (ici on a un cas d'équivalence intralinguistique) jouit des trois propriétés suivantes: réflexivité ($A=A$), symétrie ($A=B::B=C$), transitivité ($A=B, B=C \therefore A=C$).

Le premier heurt se produit avec la réflexivité. En effet, comme le terme est un mot ou syntagme, il est difficilement soutenable qu'il soit égal à lui-même, c'est-à-dire que toute suite graphique porte n'est pas toujours une porte: le déménageur porte le frigo, la Porte St-Denis est un quartier de Paris. C'est que la logique et les mathématiques portent sur des êtres formels. La réflexivité serait possible si l'on tenait compte du fait que les termes doivent être envisagés comme des êtres complexes, mais on peut se demander alors s'il est vraiment utile de constater la réflexivité entre la porte de la maison et la porte de l'immeuble. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'identité référentielle (même objet): la langue a déjà réalisé une abstraction.

La symétrie est plus intéressante puisque on pourrait établir que, toutes choses égales par ailleurs, porte = door, donc door = porte. On notera toutefois qu'en logique ou en mathématiques, la réflexivité et la symétrie se constatent dans un ensemble donné; or, ici, nous comparons deux ensembles distincts.

On pourrait de la même façon parler de transitivité entre deux ensembles en reprenant la première définition de porte, c'est-à-dire porte₁, "ouverture

pour entrer ou sortir." Le terme anglais doorway a cette même acception, "opening for entrance or exit." Or, le terme door peut également recevoir cette acception et devenir synonyme de doorway. Dans ce sens, on peut dire que porte₁ est l'équivalent de doorway est l'équivalent de door₂.

C'est ici qu'on voit la pertinence de la restriction "toutes choses égales par ailleurs" à propos de l'équivalence porte = door, car, en fait, le terme français porte désigne en premier lieu l'ouverture, tandis que le terme anglais door désigne d'abord le panneau qui ferme cette ouverture.

Cette démonstration est évidemment plutôt théorique que pratique, mais elle n'est pas nécessairement oiseuse, car elle sert à illustrer par un exemple banal le genre de problème que peut présenter la recherche des équivalences, surtout si l'on s'en tient aux dictionnaires bilingues. Elle met en évidence également la distinction que fait Katz (1978:206) entre l'hypothèse forte de l'équivalence et l'hypothèse faible. Dans l'hypothèse forte, deux termes sont équivalents au cas où toute acception de l'un est une acception de l'autre, tandis que dans l'hypothèse faible, qu'il dit plus conforme à la réalité, deux termes sont équivalents au cas où l'une des acceptions de l'un est également une acception de l'autre.

La transitivité, dans le même ordre d'idées, se réalisera entre trois éléments de trois ensembles différents: door (angl.) = porte (fr.) = porta (it.), donc door = porta. Il existent cependant des cas de transitivité sémantique à l'intérieur d'un même ensemble. Il y a d'abord stylus = needle, puis on trouve stylus force = vertical stylus force = tracking force, et ce à l'intérieur d'un même sous-système. Cette transitivité s'étend au sous-système de la langue courante, avec une marque comme "formerly" avec needle pressure = stylus pressure. Le technicien n'aura aucune difficulté à reconnaître l'identité de ces termes, ni à substituer à l'un d'entre eux celui qu'il emploie habituellement. Le seul problème, encore une fois, c'est que cette transitivité n'a pas la pureté des êtres mathématiques, car en matière de langue la nature des objets considérés modifie les relations qu'ils entretiennent. On peut convenir toutefois que la notion d'équivalence reçoit une application restreinte en ce qui concerne les unités lexicales si l'on tient compte de toutes les contraintes, c'est-à-dire particulièrement des catégories grammaticales, de la distribution des unités et de leur complexité.

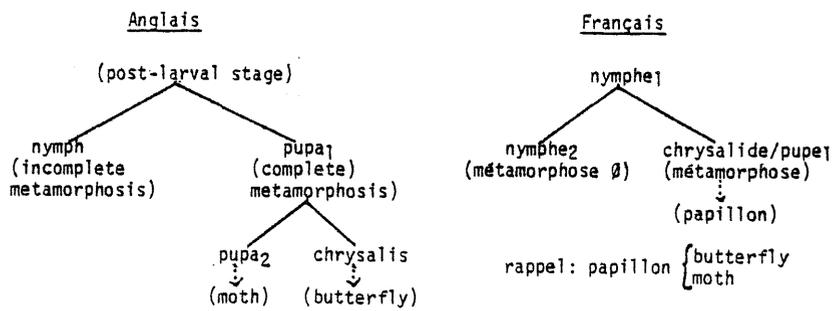
Les trois propriétés sont vérifiables dans des aires limitées du lexique, mais il s'agira toujours d'une équivalence modulée, et si un traducteur doutait un jour de la validité de cette relation, il ne lui resterait plus qu'à rendre son tablier. Cette remarque peut évidemment s'appliquer à tout locuteur.

L'équivalence peut également se vérifier au moyen d'une notion comme l'analyticité telle que la présente J. Rey-Debove (1979:11). L'analyticité formelle est la reprise d'un terme par le terme en position prédicat ("un sou est un sou"), mais c'est plutôt l'analyticité non formelle qui va nous servir, c'est-à-dire lorsque le signifié du terme est repris dans un signifiant différent qui constitue le prédicat du terme, p. ex. "tomber, c'est faire une chute". Si nous regardons encore une fois les rectangles d'équivalence (fig. IV), nous voyons d'abord qu'en (b), dans la diagonale TD - SÉD, "to fall is to come down from an erect position" et TA - SÉA, "tomber, c'est faire une chute." Dans le rectangle (a), nous aurons TD - SÉA, "to fall, c'est faire une chute," et TA - SÉD, "tomber is to come down from an erect position."

Il reste, du point de vue théorique, à signaler que l'équivalence peut franchir le blanc graphique entre les mots et se faire entre syntagmes et entre phrases, comme nous l'avons suggéré lorsque, dans un exposé précédent, nous avons parlé des familles paraphrastiques. C'est sans doute ce qui a amené Vinay et Darbelnet (1958:52) à nommer un de leurs procédés de traduction "équivalence."

Venons-en au fait, maintenant, et essayons de voir comment le traducteur essaie d'établir l'équivalent d'un terme à traduire, et dans quelle mesure cette opération peut être considérée comme réussie. Si nous nous reportons au schéma de recherche déjà évoqué, nous voyons que la première étape, celle qui n'a pas l'air du tout de faire problème, était celle où le terme était connu. Mais quand est-ce qu'on peut vraiment dire qu'on "connaît" un terme? Sans doute jusqu'au moment où ce terme apparaît dans une situation où nous ne le connaissons plus. Du point de vue de la fréquence seulement, le plus grand pourcentage des consultations des dictionnaires de la part des traducteurs intéressent des termes jusqu'à là considérés comme "connus". Evidemment, du point de vue du temps passé à la recherche, les termes nouveaux auraient sans doute la première place, mais pas toujours. Jean-Paul Vinay (1968:734) fait admirablement ressor-

Fig. VI. RECHERCHE NYMPH/PUPA/CHRYSALIS ET NYMPHE/PUPE/CHRYSALIDE

Equivalents anglais-français

| | |
|--|--|
| term Ø, periphrasis: post-larval stage | nymph ₁ |
| nymph | nymph ₁ , nymph ₂ |
| pupa ₁ | nymph ₁ , chrysalide, pupe ₁ |
| pupa ₂ | chrysalide, pupe ₁ |
| chrysalis | chrysalide, pupe ₁ |

Nous avons un cas de synonymie totale, entre chrysalide et pupe₁ (car il existe une pupe₂ qui désigne l'enveloppe nymphale). Dans deux cas, le terme peut être hyperonyme ou hyponyme: pupa en anglais et nymph₁ en français. La possibilité d'équivalence formelle existe clairement dans le cas de nymph/nymph₂, et pupa₁/pupe₁, mais entre chrysalis et chrysalide il y a une distinction générique/spécifique.

Cette recherche a également permis de démontrer que l'équivalent métamorphose incomplète donné par Harrap pour incomplete metamorphosis est contraire au système du français dans lequel la métamorphose ne peut être que complète.

Un dernier mot sur les petites bêtes. Remarquant l'apparente interchangeabilité d'un chapitre à l'autre des termes larve et chenille (larva et caterpillar dans l'anglais de tous les jours) et ne trouvant nulle part dans mes sources anglaises du même niveau technique d'occurrence de caterpillar, j'ai entrepris le même genre de recherches, mais cette fois-ci sans résultat. Dernière ressource: le client, entomologiste chevronné qui, ayant vérifié, m'informe avec étonnement que cet auteur distingue la larve, nue, de la chenille, poilue. Voilà sans doute un bel exemple de non-concordance d'idiolectes, mais cette fois c'était l'usage de la littérature entomologique en anglais qui déterminait l'équivalence: larva dans les deux cas.

Avant d'aborder notre deuxième exemple, il conviendrait peut-être de résumer, sous forme de maxime, les remarques que nous avons faites dans un exposé antérieur sur les contraintes socio-professionnelles inhérentes à la pratique de la traduction. Si un bon terme est celui qui satisfait à toutes les exigences de l'équivalence, le bon terme est celui que le client accepte.

Les auteurs d'une étude sur la démographie linguistique au Canada avaient pipé les dés en prenant pour base terminologique de leur discussion de la prospective le Dictionnaire démographique multilingue publié par les Nations unies. Il s'agit d'un dictionnaire phrastique et textuel en quatre langues, où les termes recensés sont employés dans des phrases typiques. Les contextes ne sont pas traduits d'une langue dans l'autre, mais sont tirés de documents produits spontanément dans chaque langue. Un chiffre en exposant permet d'identifier les termes considérés comme équivalents d'un contexte linguistique à l'autre. La citation sur laquelle s'appuyaient les choix terminologiques se lisait ainsi: "720. On entend par projection démographique (1) un ensemble de résultats de calcul, illustrant l'évolution future d'une population dans telles ou telles hypothèses qui ne sont pas nécessairement vraisemblables. Lorsqu'on fait choix d'hypothèses plus ou moins vraisemblables, à la suite de l'analyse d'une situation concrète, on parle volontiers de perspectives démographiques (2). Ces per-

spectives ne constituent à proprement parler des *prévisions démographiques* (2) que lorsque les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées apparaissent comme très probables."

(Nations unies, Dictionnaire démographique multilingue. New York, 1958)

Cette citation apparaissait textuellement en note dans leur texte, moins les exposants, ce qui a masqué le fait que *perspectives* et *prévisions* portaient tous les deux le chiffre (2) et étaient donc considérés par les auteurs du dictionnaire comme synonymes. Forts de leur texte, les auteurs avaient cependant décidé de considérer ces deux termes comme analogues, mais non comme synonymes absolus. La distinction qu'ils avaient très clairement établie, et que le texte du dictionnaire français semble autoriser, en était une de degré: *prévisions*--relativement certaines; *perspectives*--relativement incertaines. Le texte anglais du même dictionnaire, dont ils exigeaient l'inclusion dans la traduction, n'assigne qu'un équivalent à ces deux termes:

"720. *Population projections*¹ are calculations which show the future development of a population when certain assumptions are made about the future course of fertility, mortality and migration. They are in general purely formal calculations, developing the implications of the assumptions that are made. A *population forecast*² is a projection in which the assumptions are considered to yield a realistic picture of the probable future development of a population." (United Nations, Multilingual Demographic Dictionary. New York, 1958)

Les dictionnaires bilingues (y compris un dictionnaire spécialisé dans le domaine de la futurologie) ne semblant pas tenir compte de la nuance, il fallait donc improviser. La recherche, qui a fait appel à de nombreux dictionnaires de langue anglaise et analogiques, ainsi qu'à des articles d'encyclopédie traitant de la science de la projection, a permis d'élire deux candidats, *prediction* et *forecast*. En effet, dans l'environnement de *prediction*, on trouve une relative fréquence de termes comme *facts*, *data*, *observations*, *near future* (météo, courses), tandis que le terme *forecast* semblait montrer une relative affinité pour des termes comme *possibility*, *probability*, *long-term* (météo). C'était peu, en fait, puisque cette distinction ne figure jamais en toutes lettres, et une autorité telle que Hayakawa (1968:461) refuse la nuance, mais les auteurs, qui avaient suivi mes recherches (se sentant sans doute un peu responsables de mes problèmes), étaient d'avis qu'il fallait tenter le coup, mais, pour nous couvrir, nous avons décidé d'ajouter une note à la citation du dictionnaire des Nations unies, précisant la distinction que nous avions opérée à l'intérieur du mot *forecast*, où *prediction* désigne "a relatively short-term forecast based on the examination of facts", tandis que *forecast* lui-même est réservé à "more far-reaching exercises based on the arrangement and examination of possibilities and probabilities." Les équivalents choisis au terme de cet exercice étaient donc: *projection* (fr.) = *projection* (angl.), suivant le dictionnaire, et *prévision* (fr.) = *prediction* (angl.), *perspective* (fr.) = *forecast* (angl.) tels que nous les avions établis arbitrairement.

On pourrait se demander s'il y a des cas où la recherche de l'équivalence n'aboutit pas, c'est-à-dire s'il y a des termes intraduisibles. Il y a certainement des cas où un terme en langue de départ n'a pas de terme correspondant en langue d'arrivée, même en tenant compte du fait que le terme peut être un syntagme. Mais nous croyons, avec des théoriciens de la traduction comme Nida et Taber (1969:4) et Ladmiral (1976:50,55 et *passim*), que ce qu'une langue peut dire, une autre langue peut dire aussi. C'est ainsi que la traduction d'un terme peut être une traduction de la définition ou la paraphrase de ce terme, comme le démontre J. Rey-Debove (1978:121-22) avec *shallow* et *peu profond*. Les économies propres à une langue peuvent entrer en jeu, comme nous l'avons démontré plus tôt avec l'exemple de *nymph* et *pupa*, où l'anglais ne possède pas de hyperonyme pour ces deux termes. Ce phénomène est plus fréquent que l'on croit, même s'il est quelquefois masqué par le fait que la même forme peut être à la fois hyponyme et hyperonyme, et ce n'est pas un caractère qui est particulier à une langue et non à une autre. Le parti-pris d'intraduisibilité gêne la recherche de l'équivalence, tout comme le phénomène que nous allons maintenant aborder, les interférences bilingues.

De nombreux linguistes, à la suite de M. Bréal (1897:173) ont noté et étudié le phénomène des interférences bilingues dans les situations de contacts de langues (p. ex. Weinreich 1953). Si Mounin (1971:4-5) a signalé que la traduction est l'exemple idéal d'une telle situation, il prétend que la traduction n'offre que peu d'intérêt pour ce genre d'études, puisque la plupart des interférences sont éliminées grâce à la sensibilité accrue du traducteur à ces phénomènes et les efforts qu'il fait pour les éviter.

Théoriquement (suivant l'étude que fait Mounin des problèmes), c'est sans doute vrai, et tout traducteur peut sans doute montrer fièrement comment il a

évité tel ou tel piège. Malheureusement, je crois également que chacun a son exemple préféré de mauvaise traduction. Mon plus récent est la publicité pour des céréales Kellogg qui contiennent des carbohydrates en anglais et en français des hydrocarbures. La faute n'est pas tant de ne pas avoir établi l'équivalence "pure": carbohydrates = hydrates de carbone, c'est la méconnaissance du fait que, quand il est question de qualités nutritives, on parle plutôt de glucides. Dans de telles situations, ce qui se passe, c'est que la compétence linguistique ne joue pas, ou ne joue plus, et le traducteur n'a pas, ou n'a plus la capacité de juger de tel ou tel terme dans sa langue. Que son propre idiolecte présente des lacunes, passe encore, puisqu'on ne traduit pas en son idiolecte seulement. Mais nous avons déjà noté que la compétence linguistique d'un locuteur lui donne accès à toute la langue, et le traducteur qui ne réussit pas à établir l'équivalence d'un terme, ne serait-ce qu'au moyen d'une périphrase du genre "grand oiseau blanc avec hommes dans le ventre" dans le style synthétique de l'inuktitut, par exemple, n'a tout simplement pas su exploiter toutes les ressources du système. Il s'est laissé entraîner par une ressemblance formelle, un faux ami, une différence dans le niveau d'abstraction, une expression idiomatique, et les interférences se sont transformées en blocage. Le médecin prescrirait normalement du repos et des bains de langue d'arrivée.

Nous avons parlé plus tôt des hésitations du traducteur; ce sont des mécanismes de défense contre les interférences, qui nous permettent de sentir quand nous sommes sur la mauvaise voie. L'apprentissage de ces mécanismes fait partie de la formation du traducteur et consiste en l'acquisition d'un certain détachement vis-à-vis des langues dans lesquelles il travaille. Ceci explique le fait que les spécialistes de la pédagogie de la traduction sont d'avis qu'une formation en traduction ne peut être intégrée à l'apprentissage d'une langue étrangère. Certains vont jusqu'à l'assimiler à l'acquisition d'une sorte de troisième langue, qui serait à la fois interlangue et métalangue, ce qui impliquerait un bilinguisme préalable.

Ces mécanismes peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment dans la recherche de l'équivalence, mais normalement dans les étapes de consultation de la mémoire linguistique interne et des dictionnaires bilingues et unilingues. Au premier niveau, la non-correspondance de l'acceptation perçue dans la langue de départ avec une acceptation stockée dans la mémoire ferait hésiter, tandis qu'au second le facteur déclencheur pourrait être le sentiment d'un manque de précision, d'un calque ou simplement d'un terme non conforme au système de la langue tel que perçu par le traducteur. En somme, il s'agit d'une bonne connaissance de ses propres limites et de celles de ses outils, par exemple savoir que toute équivalence proposée par le Harrap doit normalement être vérifiée dans une source unilingue, ou que l'emploi des syntagmes verbaux dans le registre technique n'est pas celui de la langue de tous les jours. Ces hésitations pouvant se révéler sans fondement, l'entreprise consiste à toujours douter sans jamais perdre confiance.

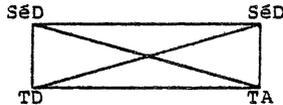
Cette discussion nous amène enfin à dire un mot de la néologie. En effet, on en parle énormément, surtout dans les milieux québécois; c'est une matière qui s'enseigne dans les cours de traduction, et il existe maintenant des manuels qui apprennent comment créer des mots. En principe, on crée dans le cas de phénomènes nouveaux, des situations où la langue ne peut pas posséder de terme puisque l'objet à nommer n'a jamais existé auparavant, du moins dans l'expérience de la communauté linguistique en question. Il semble évident que le traducteur, en tant que non-spécialiste, doit épuiser toutes les possibilités de recherche avant d'affirmer une telle chose, en gardant toujours à l'esprit la non-correspondance terme à terme entre deux langues, ainsi que les économies propres à chaque langue. En d'autres termes, il n'appartient pas au traducteur de néologiser simplement parce qu'il ne trouve pas de terme correspondant. Il faut démontrer non seulement le manque d'un terme, mais également le besoin d'en créer. Un terme nouveau peut également être créé pour remplacer un terme emprunté ou calqué; dans ce cas, on pourrait penser que le besoin est clairement établi, mais une langue peut s'accommoder aussi bien et parfois mieux de l'emprunt ou du calque. Le terme cold cream est employé en français depuis 1829, et toute solution de réchange a été systématiquement rejetée par les usagers, et de la langue et du produit. Puisque nous sommes déjà dans le domaine historique, remontons un peu plus loin. Le terme néologie a été officiellement enregistré par l'Académie française dans son dictionnaire de 1762: "La néologie, ou art de faire, d'employer des mots nouveaux, a ses principes, ses lois, ses abus." Le même dictionnaire fait figurer pour la première fois le terme néologisme: "La néologie est un art, le néologisme est un abus" (Brunot 1932:II27).

Si de nos jours, le terme néologie a plus ou moins gardé son acception originale et désigne un "processus de formation de mots nouveaux," le terme néologisme n'est plus péjoratif: il désigne simplement le produit de la néologie, que ce soit un emprunt, un calque, une création ou une extension de sens.

Cala ne veut pas dire que la possibilité d'abus ait été écartée.

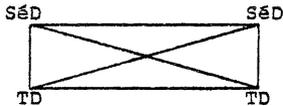
Ce qui nous intéresse dans cette discussion de l'appréciation de l'équivalence *en traduction* est la possibilité pour le traducteur de juger à la fois de l'identité de sens entre le terme de départ et le terme d'arrivée *et* de l'acceptabilité du terme d'arrivée dans le système linguistique dans lequel il traduit. Dans tous ces cas, l'identité sera clairement établie parce que l'acception assignée au nouveau terme est celle de la langue de départ. Au niveau du terme, cependant, le traducteur est énormément influencé par ce signifié étranger et, quelque effort qu'il fasse pour forger un terme obéissant aux règles de formation de la langue, il y a risque d'interférence.

Nous pourrions employer notre rectangle d'équivalence pour illustrer ce phénomène. Dans le cas du calque, nous aurons:



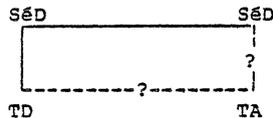
où le terme d'arrivée est un terme de départ francisé, par exemple, donc un terme qui *paraît* français. C'est une gageure: l'histoire de la néologie est pleine de termes "français" qui ont été rejetés par les usagers de langue. La langue acceptera le nouveau terme ou le rejettera, mais je ne crois pas qu'un traducteur puisse préjuger de cette acceptabilité.

Pour l'emprunt, le rectangle aurait cette aspect:



Encore une fois, le traducteur est personnellement satisfait, puisque le maintien de la forme de départ garantit celui de l'acception de départ. Si l'emprunt est à la fois formel et notionnel, c'est-à-dire si l'*objet* étranger est introduit en même temps que le *terme*, la langue, prise de court, va peut-être l'accepter, que ce soit de façon permanente ou temporaire. Mais, encore une fois, le traducteur peut difficilement préjuger.

Le schéma pour la création de termes nouveaux sera incomplet,



parce qu'il y aura une coupure qui rendra la vérification de l'équivalence impossible.

Ce qui, dans ces cas, empêche le traducteur de juger ou de préjuger de l'acceptabilité d'un nouveau terme est justement l'emploi conscient qu'il fait des interférences bilingues. Il se peut que la communauté linguistique pour laquelle il traduit ne veuille pas ou ne puisse pas la suivre.

Dans mon expérience, la meilleure solution ici est d'essayer de constituer et d'interroger une archi-compétence unilingue. C'est ainsi qu'une proposition de calquer les substantifs *Amerindian* et *Amerindianist* en anglais sur le français *amérindien*, *amérindianiste* a fait l'objet d'un sondage restreint effectué parmi le personnel anglophone du Ministère des affaires indiennes. Le document à traduire traitait des études ethnologiques d'inspiration structuraliste poursuivies depuis un certain temps dans différents centres de recherche au Québec. Traditionnellement dans les milieux anglophones, au Canada comme aux États-Unis, ce genre d'études tombe dans le domaine de l'anthropologie culturelle, et les intéressées se voient plutôt en "anthropologists" qu'en "quelqu'un qui étudie les Indiens et les Exquimaux," tandis que les chercheurs canadiens en question

se considèrent comme un groupe distinct de l'anthropologie traditionnelle, et seraient sans doute vexés de se trouver assimilés à eux. L'autre solution, la périphrase, aurait alourdi considérablement le texte. Le verdict, en tout cas, était positif, étant donné la présence dans le lexique anglais de l'adjectif Amerindian, ainsi que la fréquence relativement faible d'occurrences du substantif Amerind. Depuis ce moment-là (fin 1979), j'ai bien relevé quelques occurrences du substantif Amerindian pour désigner les membres de ces groupes ethniques, et il semblerait alors que le besoin d'un tel terme existait déjà dans la langue.

Dans le cas de l'étude sur la situation démolinquistique au Canada, le terrain était un peu plus glissant. Il paraissait nécessaire de calquer, en anglais, un adjectif, demolinquistic, et un substantif, demolinquistics, sur démolinquistique, qui représentait déjà un néologisme en français. Il s'agit d'une branche relativement récente de la démographie, et le premier terme proposé en français, démographie linguistique, n'a pas connu de succès, que ce soit à cause d'une réaction négative à l'emploi de linguistique pour de langue, ou pour d'autres raisons. Parallèlement, le terme anglais existant, language demography, employé essentiellement dans le domaine de la statistique gouvernementale, n'avait pas réuni beaucoup de suffrages parmi les chercheurs anglophones. Les auteurs se sont considérés suffisamment connus dans leur domaine pour risquer le néologisme, et il était évident qu'ils tenaient un peu à ce que la traductrice les suive. J'ai effectivement trouvé une autre occurrence de ce terme en anglais, mais malheureusement il s'agissait d'un texte écrit en anglais par un chercheur francophone. Quoi qu'il en soit, la réaction de l'archi-locuteur anglais a, je crois, surpris tout le monde. Le terme a plu, on l'a trouvé neuf, amusant, intrigant, tout ce qu'on voudra. Personne n'a fait le rapprochement avec sociolinguistic; par contre, peu de gens savaient ce qu'il pouvait vouloir dire... Enfin, tout ce qu'on risque, comme me l'ont fait remarquer les auteurs, c'est que le terme irrite tellement quelqu'un qu'il s'empressera alors d'en créer un meilleur.

Ce que nous avons dit de l'équivalence montre bien, je crois, le fait qu'il faut voir cette recherche de deux points de vue. Il y a d'abord l'équivalence qu'on pourrait qualifier de "pure" ou "théorique." Dans ce cas, il s'agit de comparer deux acceptions pour déterminer si tous les traits de l'une sont identiques aux traits de l'autre. Les deux termes qui correspondent à ces acceptions seront donc équivalents. La seconde sorte d'équivalence est une équivalence modulée par les contraintes propres à la traduction. Ici, il faut s'assurer non seulement, comme pour l'équivalence pure, que les termes posés comme équivalents peuvent jouer le même rôle dans un syntagme ou une phrase, c'est-à-dire dans un contexte, mais également que le terme d'arrivée sera accepté par la communauté ou sous-communauté linguistique qui constitue le récepteur. On voit ainsi qu'il pourrait arriver que les exigences de l'équivalence "pure" soient subordonnées à des exigences de nature technique ou sociale.

Références

- ALPHA. 1972. Art. "Equivalence". ALPHA encyclopédie. Paris: La Grange Batelière, pp. 2265-66.
- Bréal, Michel. 1897. Essai de sémantique. Paris: Hachette.
- Brunot, Ferdinand. 1932. Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome VI, Le XVII^e siècle, 2e partie, volume préparé par Alexis François. Paris: A. Colin.
- Hayakawa, S.I. (ed.) 1968. Funk & Wagnalls Modern Guide to Synonyms. New York: Funk & Wagnalls.
- Katz, Jerrold J. 1978. "Effability and Translation", in F. Guenther et M. Guenther-Reutter (eds.), Meaning and Translation. Londres: Duckworth, pp. 191-234.
- Ladmiral, Jean-René. 1976. "La problématique de l'objection préjudiciable - une vieille histoire", Cahiers internationaux de symbolisme 31/32, pp. 47-64.

- Mounin, Georges. 1971. Les problèmes théoriques de la traduction. Paris: Gallimard (coll. "Bibliothèque des idées").
- Nations unies. 1958. Dictionnaire démographique multilingue. New York: Nations unies (Pub. n° ST/SOA/Ser.A/29). (Version anglaise: Multilingual Demographic Dictionary).
- Nida, Eugene A. et Taber, Charles R. 1969. The Theory and Practice of Translation. Leyde: E. J. Brill.
- Rey-Debove, Josette. 1978. Le métalangage. Paris: Le Robert (coll. "L'ordre des mots").
- Rey-Debove, Josette. 1979. Sémiotique. Paris: P.U.F. (coll. "Lexique").
- Vinay, Jean-Paul. 1968. "La traduction humaine", in A. Martinet (dir.), Le langage. Paris: Bibliothèque de la Pléiade, pp. 729-757.
- Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean. 1958. Stylistique comparée de l'anglais et du français. Paris/Montréal: Didier/Beauchemin.
- Wandruszka, Mario. 1972. "Le bilinguisme du traducteur", Langages 28, pp. 102-109.
- Weinreich, Uriel. 1953. Languages in Contact, 9e tirage 1979. La Haye: Mouton.

D. A. M.